

AMBASSADE
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EN SUISSE

32

C 42/111/1 Ho

Berne, le 191.....

N^o 451-4.
rappeler dans la réponse.

~~Urgent~~

108
157

POLITISCHES DEPART.
+ 17. JUL. 1919 +
N^o 52

Urgent

L'Ambassade de France a l'honneur de remettre,
au nom de Monsieur CLEMENCEAU, Président de la Conférence
de la Paix, la communication suivante au Gouvernement
Fédéral:

"D'après les informations reçues par les
Gouvernements des Principales Puissances Alliées et Asso-
ciées, BELA-KUN a donné l'ordre aux Banques établies
sur le territoire hongrois de mettre à sa disposition
tous les titres et valeurs qu'elles ont en dépôt, et il
semble que cet ordre ait déjà eu un commencement d'exécution.

Les Gouvernements des Puissances Alliées et
Associées déclarent de la façon la plus formelle qu'ils
considèrent cet acte comme un vol qualifié et ils déclarent
pour nulles toutes les mesures de confiscation décrétées
par BELA-KUN.

Les Gouvernements des Principales Puissances
Alliées et Associées attirent l'attention du Gouvernement
Fédéral sur le danger que présente pour toutes les nations
la constitution d'un fonds destiné à soutenir toute la

DEPARTEMENT POLITIQUE SUISSE

DIVISION DES AFFAIRES ETRANGERES

B E R N E



AMBASSADE
REPUBLIQUE FRANÇAISE
EN SUISSE

propagande subversive en pays allié.

Il leur semble qu'une action commune est indis- pensable pour détruire cette politique, pour protéger les intérêts des déposants menacés par cette spoliation.

En conséquence, ils proposent au Gouvernement Fédéral d'interdire ou tout au moins de surveiller l'impor- tation et la négociation de tous les titres et valeurs pro- venant de la Hongrie.

En outre un contrôle pourrait utilement être établi sur tous les titres hongrois".

L'Ambassade de France saisit cette occasion pour renouveler au Département Politique Suisse les assurances de sa haute considération.

Berne, le 16 Juillet 1919.



POLITISCHES DEPART
17 JUL 1919

DEPARTMENT POLITIQUE SUISSE

DIVISION DES AFFAIRES FRANÇAISES

BERNE